



## Catalogue des formations



### Comité 21

## Au service des transitions professionnelles

Le Comité 21 facilite l'appropriation et le déploiement du développement durable au sein des organisations et sur les territoires. Soucieux d'anticiper et d'accompagner les mutations écologiques, économiques, sociales et territoriales, le Comité 21 porte une attention particulière à l'évolution des métiers. Ses formations courtes offrent aux professionnels une opportunité de s'ouvrir et/ou d'enrichir leur pratique sur des thématiques devenues incontournables.



1<sup>er</sup> réseau d'acteurs  
du développement durable

[www.comite21.org](http://www.comite21.org)

# L'offre de formation

---

Le Comité 21 propose plusieurs solutions de formation, adaptables en fonction des besoins des participants. Chaque formation peut se dérouler en intra (dans vos locaux, avec vos équipes) ou en inter (dans nos locaux, avec des équipes d'organisations différentes).

Pour garantir aux participants un apprentissage d'excellence, le Comité 21 s'engage à organiser ses formations selon les principes suivants :

- **Des formations sur mesure**

Les participants peuvent faire part d'envies spécifiques au Comité 21, qui pourra ajuster les formations proposées en conséquence. Les organisations sont aussi invitées à exprimer leurs besoins en formation sur des sujets autres que ceux proposés dans ce catalogue. Le Comité 21 pourra s'en saisir et proposer des solutions adaptées à leurs enjeux.

- **Une équipe pluridisciplinaire**

Le Comité 21 s'appuie sur des consultants formateurs dont l'expertise est reconnue et régulièrement validée. Qu'ils soient membres du Comité 21 ou partenaires de son action, leurs parcours complémentaires permettent de proposer aux participants une approche transversale des thématiques étudiées.

- **Une pédagogie participative**

Chaque formation mêle des apports théoriques et des exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers...) pour permettre aux participants d'être actifs, d'appliquer le contenu de la formation et de le relier avec leur fonction et projets en cours.

- **La preuve par l'exemple**

Le Comité 21 a accompagné depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable. La diversité des témoignages et illustrations permet d'enrichir les formations en complétant les apports théoriques de retours d'expériences et de bonnes pratiques.

- **Des formations éligibles auprès de votre OPCA**

Toutes les formations du Comité 21 sont éligibles auprès de votre organisme paritaire collecteur agréé.  
N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75

- **Une offre spéciale pour les adhérents du Comité 21**

Les adhérents du Comité 21 profitent d'un tarif réduit sur l'intégralité de nos formations de près de 30%.

## Liste des formations

---

- Concevoir et animer une démarche territoriale de développement durable
- Organiser et animer un processus de concertation avec les acteurs du territoire
- Concevoir et animer une démarche d'écologie industrielle et territoriale
- La RSE pour les petites et moyennes entreprises : par où commencer ?
- La Qualité de Vie au Travail (QVT) : par où commencer ?
- Comprendre les politiques et les programmes européens relatifs au développement durable : préparer son organisation et ses projets pour bénéficier des aides financières européennes

## → Concevoir et animer une démarche territoriale de développement durable

**La transition écologique, sociale et économique des territoires est une nécessité, mais aussi une formidable opportunité de répondre aux besoins de la population.** Pour cela, les collectivités ont un rôle clé à jouer dans la définition, la conduite et l'accompagnement des dynamiques qui répondent aux enjeux de leurs territoires.

- **Comprendre les défis planétaires** et les bénéfices locaux d'une démarche territoriale de développement durable
- Savoir **cadrer une démarche** et appréhender chacune des étapes de sa mise en œuvre
- Poser les bases d'une **stratégie de mobilisation** des acteurs du territoire (y compris en interne à la collectivité)
- **Connaître les ressources** conceptuelles, méthodologiques et financières ainsi que les principaux organismes accompagnateurs
- Partager les **conditions de réussites** et anticiper les principaux **points de blocage** d'une démarche
- (Re)donner du souffle à sa démarche grâce à des **retours d'expériences** innovants

### Public

Elus et services des collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, régions)

### Durée

1,5 jour

### Date

20 & 21 juin à Angers

### Tarifs

Adhérent : 500 € HT  
Non adhérent : 750 € HT

**EN SAVOIR +**

## → Organiser et animer un processus de concertation avec les acteurs du territoire

**La concertation a pour objectif de rassembler les acteurs d'un territoire autour de politiques et de projets à coconstruire.** Les collectivités jouent alors un rôle clef dans l'orchestration et l'animation de ces processus permettant une réelle implication des acteurs dans la transition vers un développement durable.

- **Comprendre les fondamentaux** d'une stratégie de concertation réussie (objectif, contexte, jeu d'acteurs, planification d'une démarche)
- Découvrir, expérimenter et vivre **des méthodes, des outils d'animation** de réunion et de temps d'intelligence collective
- **Savoir quelle(s) méthode(s) employer** selon le contexte, les projets, les ambitions et le(s) public(s) à associer (en interne à la collectivité, partenaires/socio-professionnels, habitants...)
- Maîtriser les clés d'une **réunion participative, productive et conviviale**
- Appréhender **les compétences et la posture** nécessaire pour tout animateur/facilitateur de dispositif participatif

### Public

Elus et services des collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, régions)

### Durée

1,5 jour

### Dates

7 & 8 juin 2018 à Nantes  
11 & 12 décembre 2018 à Nantes

### Tarifs

Adhérent : 500 € HT  
Non adhérent : 750 € HT

**EN SAVOIR +**



## Concevoir et animer une démarche d'écologie industrielle & territoriale (ou de synergies inter-entreprises)

L'écologie industrielle et territoriale (EIT) repose sur une approche concrète d'échanges de ressources entre acteurs sur une échelle géographique définie. Les collectivités ont un rôle clé à jouer pour définir, conduire et accompagner ces dynamiques dont les bénéfices sont tant économiques et sociaux qu'environnementaux.

- Comprendre les **enjeux globaux** de la gestion des ressources et les bénéfices locaux d'une démarche d'écologie industrielle & territoriale
- Savoir **mettre en œuvre une démarche d'EIT** (ou de synergies inter-entreprises) et appréhender chacune des étapes de réalisation
- Apprécier les rôles de chaque acteur, animer la démarche et poser les bases d'une **stratégie de concertation efficace**
- **Connaître les ressources** conceptuelles, méthodologique et financières ainsi que les principaux organismes accompagnateurs
- Partager les **conditions de réussite** et anticiper les **principaux points de blocage** d'une démarche sur la base de retours d'expériences



### Public

Elus et services des collectivités territoriales, Parcs Naturels Régionaux, entreprises, associations d'entreprises, gestionnaires de zones d'activité.

### Durée :

1,5 jour

### Dates

4 & 5 octobre 2018 à Nantes

### Tarifs

Adhérent : 500 € HT

Non adhérent : 750 € HT

[EN SAVOIR +](#)



## La RSE pour les petites et moyennes entreprises : par où commencer ?

La Responsabilité sociétale (RSE) n'est pas réservée aux grandes entreprises. Les TPE-PME ont tout à gagner à inscrire leur action dans cette dynamique porteuse, synonyme de compétitivité, d'innovation et de performance économique. Plusieurs études récentes montrent en effet que la RSE offre aux entreprises une opportunité de création de valeur.

- Découvrir les **concepts et enjeux** de la RSE
- Savoir repérer les **opportunités de création de valeur** pour son entreprise ou son organisation
- **Comprendre les étapes méthodologiques** menant à une démarche de RSE structurée et adaptée à son organisation
- **Etre en capacité d'animer une démarche** auprès des équipes avec succès
- **Comprendre les dynamiques territoriales** auxquelles participer, s'inspirer



### Public

Dirigeant(e)s et ou salarié(e)s en charge de la RSE

### Durée

1,5 jour

### Date

20 & 21 septembre 2018 à Nantes

### Tarifs

Adhérent : 500 € HT

Non adhérent : 750 € HT

[EN SAVOIR +](#)



## La Qualité de Vie au Travail (QVT) : par où commencer ?

La qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle femmes-hommes sont aujourd'hui des réponses aux enjeux économiques et sociétaux des entreprises, parmi lesquels les attentes de nouvelles générations de collaborateurs. Engagée ou non dans une démarche RSE, les entreprises ont ainsi de nombreux défis à relever.

Ces ateliers entreprises se basent sur un partenariat entre le Comité 21 Grand Ouest et le réseau Anact-Aract : Agence Nationale/Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

Que vous soyez dirigeant ou salarié en charge de la RSE, des RH ou de l'égalité professionnelle, ces ateliers vous permettront d'aborder simplement les principaux enjeux et méthodes liés à la QVT.

- Bénéficier d'**apports méthodologiques** et de conseils pratiques
- Mutualiser **les bonnes pratiques** entre entreprises participantes
- S'approprier les outils existants et **construire de nouveaux outils** sur-mesure

*\*Ateliers gratuits, sous condition d'un engagement moral de témoignage à l'issue des ateliers. Ces témoignages seront largement diffusés sur des supports en lien avec la RSE en région.*



### Public

Réservé aux **entreprises** adhérentes

### Durée

4 x 0,5 jour

### Dates

21 mars 2018  
28 juin 2018  
27 septembre 2018  
18 décembre 2018

Lieux : locaux des entreprises participantes

*La présence à l'intégralité des ateliers est nécessaire.*

### Tarifs

Gratuit\* et réservé aux entreprises adhérentes

**EN SAVOIR +**



## Comprendre les politiques et les programmes européens relatifs au développement durable : préparer son organisation et ses projets pour bénéficier des aides financières européennes

Les politiques européennes de l'environnement, de l'action climatique, de l'énergie et plus globalement du développement durable déterminent largement les actions menées sur le territoire national. Mieux comprendre ces politiques et les instruments de leur mise en œuvre est un préalable nécessaire pour un accès et une utilisation optimale des budgets européens. Préparer son organisation, savoir anticiper les exigences européennes et adapter ses projets aux exigences et fonctionnements sont des facteurs de réussite d'une mobilisation intelligente de ces budgets.

- Connaître les **fondamentaux des politiques européennes** de l'environnement, du climat et du développement durable
- Comprendre les **instruments de la mise en œuvre de ces politiques** et les programmes de financement
- Etre en capacité de **choisir le programme le mieux adapté** à ses projets
- Disposer d'un cadre pour la **définition d'une « stratégie européenne »** pour votre organisation ou pour vos projets
- Appliquer ces éléments à un projet de votre organisation



### Public

Décideurs des organisations et porteur de projets (publics et privés), collectivités territoriales, entreprises, associations, établissements d'enseignement supérieur

### Durée

2 jours

### Date

25 & 26 octobre à Paris

### Tarifs

Adhérent : 1500 € HT  
Non adhérent : 2000 € HT

**EN SAVOIR +**

## Le Comité 21 en quelques mots

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO (92), le Comité 21 est le premier réseau d'acteurs engagé dans la mise en œuvre opérationnelle des Objectifs de Développement Durable (ODD) en France, au sein des organisations et sur les territoires.



Sa feuille de route 2017-2020 « Le nouveau monde à portée de mains » illustre cette dynamique, notamment à travers plusieurs actions : un forum sur la citoyenneté écologique ; la construction d'un guide d'appropriation des ODD ; un « Tour de France des ODD » ; des travaux sur l'engagement sociétal des entreprises ; un centre de ressources sur le climat et plus particulièrement sur l'enjeu de l'adaptation climatique ; un comité de prospective dédié à « la grande transformation : moteurs et leviers »... et des débats sur l'actualité du développement durable.



**Pour plus d'information sur nos formations, contactez :**  
**Antoine Charlot : [charlot@comite21.org](mailto:charlot@comite21.org)**



**Paris**  
4, rue Drouot  
75009 Paris  
Tél. : 01 55 34 75 21  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org)

**Réseau Grand Ouest**  
3, Bd de la Loire  
44200 Nantes  
Tél. : 02 28 20 60 80  
[grandouest@comite21.org](mailto:grandouest@comite21.org)

[www.comite21.org](http://www.comite21.org)

